

PKE FI in English à la Valentine



La brasserie de la Valentine a été choisie par HEINEKEN UNIVERSITY pour accueillir le PKE FI. Cette formation a pour but de valider des experts méthodologie en Amélioration ciblée(*). Les 14 participants venaient de l'Europe entière et la formation a duré une semaine du 14 au 18 novembre dernier. Fleurie Brachet a représenté la France. Des ateliers ont été organisés au conditionnement, à la maintenance afin que les participants puissent faire des exercices pratiques sur le DCS, le changement de format 15cl à la soutireuse, et l'identification des activités inutiles sur les machines à packs. Ces exercices ont été possibles

grâce à la disponibilité des opérateurs et de l'encadrement. Tout le monde a joué le jeu « in english et surtout avec les mains » ! A la suite de cette formation, les soutenances des projets sont prévues en Mars 2012 ! Fleurie pilote un groupe de réduction consommation thermique sur la ligne fûts... Encore merci à tous pour tout !!

Anne Chatillon et Christiane Isnard

() Pour mémoire ce pilier est chargé de réduire ou éradiquer les pertes énergie, les pertes changements de format au début et fin de production, les activités inutiles.*

Bilan des compétence & Validation des Acquis et de L'Expérience

La brasserie a depuis longtemps misé sur le développement des compétences, pour preuve depuis plusieurs années, nous investissons près de 5% de la masse salariale en actions de formation soit une moyenne de 30 heures par an et par collaborateur.

Les entretiens professionnels qui ont eu lieu de manière exhaustive pour la deuxième année consécutive permettent à tout un chacun de faire le point sur sa situation personnelle, mais aussi de pouvoir se projeter en terme de développement.

Ces deux axes sont notamment repris dans l'accord de G.P.E.C. (Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences) qu'a signé l'Entreprise depuis 3ans.

Cependant, deux autres dispositifs sont aussi possibles au travers de cet accord mais plus méconnus, je vous propose de les présenter : le Bilan de Compétences et la Validation des Acquis et de l'Expérience.

Le bilan de compétence permet d'analyser vos compétences professionnelles et personnel-

les, vos aptitudes et motivations afin de définir un projet professionnel futur permettant des perspectives d'évolution dans l'entreprise ou en dehors. D'une durée moyenne de 20 heures, réparties sur 4 à 8 semaines, il est réalisé par un conseiller référent extérieur à l'entreprise qui va vous aider à construire ce bilan de compétences.

Ce bilan de compétences peut être réalisé dans le cadre de votre DIF, mais aussi auprès d'un prestataire extérieur. Il vous faudra alors le choisir sur une liste établie par le FONGECIF. Le bilan s'effectue soit en dehors de vos heures de travail sans en informer votre employeur, soit partiellement ou totalement pendant le temps de travail sous réserve d'autorisation de l'entreprise et du FONGECIF.

Seule condition pour le demander avoir au moins 5 ans d'ancienneté au sein de l'entreprise.

La Validation des Acquis de l'Expérience permet de valider, entièrement ou partiellement,

Cool@Work

Le théâtre au service de la prévention alcool

Un an, jour pour jour, après les sensibilisations sur la Consommation Responsable, notre brasserie a profité de la suite des actions de prévention menées par le groupe Cool@Work, avec l'intervention de 2 comédiens d'une ligue de théâtre d'improvisation qui proposaient de revisiter les acquis des formations de l'an passé.

Au travers de petites scénettes jouées par les comédiens, chacun a pu partager ses connaissances et expériences, sur la gestion de la sollicitation et de la consommation excessive, et ce dans un format inhabituel.

La direction de la brasserie a aussi pu rappeler à cette occasion la priorité que représente la Consommation Responsable à ses yeux et pour le Groupe Heineken dans le cadre de sa démarche Développement Durable.

Alors continuons de faire en sorte que l'alcool reste un plaisir, en connaissant les risques associés et maîtrisant notre consommation personnelle.

Anne Ollivier et Olivier Pignard

par un diplôme ou une certification l'ensemble des compétences acquises au cours d'une expérience professionnelle et/ou personnelle. Depuis 2011, les Certificats de Qualification Professionnelle peuvent faire l'objet d'une VAE. Les CQP concernant nos activités sont : CQP Conducteur de Machines, CQP Conducteur de Ligne, CQP Responsable d'équipe, CQP Technicien de process brassicole, CQP Agent de Maintenance, CQP Technicien de Maintenance.

Seule condition pour le demander, avoir au moins 3 ans d'expérience professionnelle dans un domaine en rapport avec le diplôme visé.

Vous êtes intéressé par un de ces deux dispositifs (bilan de compétences, DIF, VAE), n'hésitez pas à contacter Christiane Isnard, afin d'étudier ensemble quel dispositif sera le mieux adapté à votre situation.

Olivier Pignard